
DÉLIBÉRATION N° CB 03. 03 DU 2 DÉCEMBRE 2003

Relative à la délimitation du district et au rattachement des eaux souterraines et côtières

Le Comité de bassin,

- Vu la directive 2000/60/CE du parlement européen et du conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau,
- Vu la circulaire d'élaboration de l'état des lieux de mars 2003,
- Vu la loi n°64-1245 du 16 décembre 1964 modifiée, relative au régime et à la répartition des eaux et à la lutte contre leur pollution,
- Vu le décret n° 66-699 du 14 septembre 1966 modifié, relatif aux Comités de Bassin,
- Vu la note présentant au Comité de Bassin les délimitations envisagées pour le district Seine et cours d'eau côtiers normands,

DELIBERE

Article unique :

Le Comité de bassin Seine-Normandie approuve la proposition d'arrêté portant délimitation des bassins ou groupements de bassins en vue de l'élaboration ou la mise à jour des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux.

Le Secrétaire,
Directeur de l'agence,



Pierre-Alain ROCHE

Le Président
du comité de bassin,



Robert GALLEY

Arrêté du ... portant délimitation des bassins ou groupements de bassins en vue de l'élaboration ou la mise à jour des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux

La ministre de l'écologie et du développement durable,

Vu le code de l'environnement, notamment son article L.212-1 ;

Vu le décret n°..... du..... pris pour l'application de la loi portant transposition de la directive 2000/60/CE du Parlement européen ... ;

Vu l'avis du Comité national de l'eau ;

Vu l'avis de la mission interministérielle de l'eau ;

Arrête :

Article 1er

Les bassins ou groupements de bassins correspondant au cadre de l'élaboration ou de la mise à jour des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux sont dénommés comme suit :

L'Escaut, la Somme et les cours d'eau côtiers de la Manche et la Mer du Nord

La Meuse et la Sambre

Le Rhin

La Seine et les cours d'eau côtiers normands

La Loire, les cours d'eau côtiers vendéens et bretons

Le Rhône et les cours d'eau côtiers méditerranéens

L'Adour, la Garonne, la Dordogne, la Charente et les cours d'eau côtiers charentais et aquitains

Les cours d'eau côtiers de la Corse

Les cours d'eau côtiers de la Guadeloupe

Les cours d'eau côtiers de la Guyane

Les cours d'eau côtiers de la Martinique

Les cours d'eau côtiers de la Réunion

Les cours d'eau côtiers de Mayotte

Article 2

Les comités de bassin compétents pour l'élaboration et la mise à jour des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux de chaque bassin ou groupements de bassins sont définis à l'annexe 1 du présent arrêté.

Article 3

La délimitation de chacun de ces bassins ou groupements de bassins est fixée à l'annexe 2 du présent arrêté sur la base des communes énumérées à l'annexe 2. Les cartes jointes à la même annexe présentent une valeur indicative. Le fichier informatique de la répartition des communes est tenu à la disposition du public.

Article 4

Les masses d'eau souterraines ou maritimes rattachées à chacun de ces bassins sont définies par l'annexe 3 du présent arrêté.

Article 5

Le directeur de l'eau est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Annexe 1

Bassins ou groupements de bassins	Comité de bassin compétent
Escaut, Somme et cours d'eau côtiers de la Manche et de la mer du Nord	Comité de Bassin d'Artois Picardie
Sambre	Comité de Bassin d'Artois Picardie
Meuse	Comité de Bassin de Rhin Meuse
Rhin	Comité de Bassin de Rhin Meuse
Seine et cours d'eau côtiers normands	Comité de Bassin de Seine Normandie
Loire et cours d'eau côtiers vendéens et bretons	Comité de Bassin de Loire Bretagne
Garonne, Adour, Dordogne, Charente et cours d'eau côtiers charentais et aquitains	Comité de Bassin d'Adour Garonne
Rhône et cours d'eau côtiers méditerranéens	Comité de Bassin de Rhône Méditerranée
Cours d'eau côtiers de la Corse	Comité de Bassin de Corse
Cours d'eau côtiers de la Guadeloupe	Comité de Bassin de Guadeloupe
Cours d'eau côtiers de la Guyane	Comité de Bassin de Guyane
Cours d'eau côtiers de la Martinique	Comité de Bassin de Martinique
Cours d'eau côtiers de Mayotte	Comité de Bassin de Mayotte
Cours d'eau côtiers de la Réunion	Comité de Bassin de la Réunion

Annexe 2
Liste des communes

NON REPRODUITE

Annexe 3

Liste des masses d'eau souterraines couvrant plusieurs bassins

Code MES	Nom de la masse d'eau souterraine	Bassin de rattachement
1017	Bordure du Hainaut	Meuse
2007	Plateau lorrain versant Meuse	Meuse
2018	Grès du Lias inférieur d'Hettange Luxembourg	Meuse
2026	Réservoir minier - Bassin ferrifère lorrain	Rhin
3210	Craie du Gatinais	Seine et cours d'eau côtiers normands
3217	Albien-Néocomien libre entre Loire et Yonne	Seine et cours d'eau côtiers normands
3218	Albien - Néocomien captif	Seine et cours d'eau côtiers normands
4060	Grès, argiles et marnes du Trias et Lias du Bazois	Loire et cours d'eau côtiers vendéens et bretons
4061	Calcaires et marnes du Lias et Dogger du Nivernais	Loire et cours d'eau côtiers vendéens et bretons
4063	Calcaires du Dogger du bassin versant du Clain	Loire et cours d'eau côtiers vendéens et bretons
4080	Sables du Cénomaniens captif	Loire et cours d'eau côtiers vendéens et bretons
4081	Sables et grès du Cénomaniens libre Perche - Maine	Loire et cours d'eau côtiers vendéens et bretons
4092	Calcaires tertiaires de Beauce	Loire et cours d'eau côtiers vendéens et bretons
5014	Calcaire du jurassique moyen en rive droite de la Charente amont	Garonne, Adour, Dordogne, Charente et cours d'eau côtiers charentais et aquitains
5053	Calcaires du plateau de Sault bassin versant Ariège	Garonne, Adour, Dordogne, Charente et cours d'eau côtiers charentais et aquitains
5057	Calcaires des grands causses bassin versant Tarn	Garonne, Adour, Dordogne, Charente et cours d'eau côtiers charentais et aquitains
5058	Calcaires des grands Causses bassin versant Lot	Garonne, Adour, Dordogne, Charente et cours d'eau côtiers charentais et aquitains
5078	Sables, grès, calcaires, dolomies de l'Infratoarcien	Garonne, Adour, Dordogne, Charente et cours d'eau côtiers charentais et aquitains
5082	Sables, calcaires et dolomies de l'Eocène - Paléocène captif sud AG	Garonne, Adour, Dordogne, Charente et cours d'eau côtiers charentais et aquitains
6125	Calcaires et marnes causses et avant-causses du Larzac sud, Campestre, Blandas, Séranne, Escandorgue	Rhône et cours d'eau côtiers méditerranéens
6409	Formations plissées du Haut Minervois, Monts de Faugères, St Ponais et Pardailhan	Rhône et cours d'eau côtiers méditerranéens
6412	Calcaires et marnes du Plateau de Sault bassin versant Aude	Rhône et cours d'eau côtiers méditerranéens
6415	Calcaires jurassiques bassin versant de la Jougnena et Orbe	Rhône et cours d'eau côtiers méditerranéens

Liste des masses d'eau maritimes couvrant plusieurs bassins (à préciser)

N°	Nom de la masse d'eau	N° de la masse d'eau dans la circonscription	Bassin de rattachement
1	Baie du Mont Saint Michel	C1/	Loire et cours d'eau côtiers vendéens et bretons
2	Baie du Mont Saint Michel	C2/	Seine et cours d'eau côtiers normands
3	Baie du Mont Saint Michel	T1/	Seine et cours d'eau côtiers normands
4	Pertuis Charentais	/C52	Loire et cours d'eau côtiers vendéens et bretons
5	Pertuis Charentais	/C54	Loire et cours d'eau côtiers vendéens et bretons
6	Pertuis Charentais	/C55	Garonne, Adour, Dordogne, Charente et cours d'eau côtiers charentais et aquitains

7
00